



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté

Arrêté du **23 AOÛT 2023**
portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée
de la régularité des listes électorales de la commune d'AHUILLE

La préfète,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 mars 2022 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune d'Ahuillé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 mai 2023, régulièrement publié, portant délégation de signature à Madame Françoise BRIDE, directrice de la citoyenneté, à Mesdames et Monsieur les chefs de bureau de la direction de la citoyenneté ;

Vu les propositions du maire de la commune ;

Vu la désignation de ses représentants par le président du tribunal judiciaire de Laval ;

Considérant que les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune doivent être renouvelés ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Mayenne ;

ARRETE :

Article 1 : sont désignées, à compter du **23 AOÛT 2023**, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune d'Ahuillé pour une durée de trois ans ou jusqu'au prochain renouvellement intégral du conseil municipal s'il intervient avant cette échéance, les personnes dont les noms figurent dans l'annexe ci-après.

Article 2 : le secrétaire général de la préfecture de la Mayenne et le maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne, affiché en mairie et mis en ligne sur le site internet de la mairie s'il existe.

Pour la préfète et par délégation,
La directrice de la citoyenneté,

Françoise BRIDE

Annexe à l'arrêté préfectoral du 23 AOUT 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune d'AHUILLE :

Conseiller municipal titulaire : Mme Séverine SEGRETAIN, née le 14 février 1976 à Laval (Mayenne), domiciliée Le PN 15 «Etrogne » à Ahuillé (Mayenne) ;

Conseiller municipal suppléant : Mme Nathalie BRY, née le 18 novembre 1978 à Laval (Mayenne), domiciliée La Juraisière à Ahuillé (Mayenne) ;

Délégué de l'administration titulaire : M. David BOREL, né le 5 mai 1971 à Maubeuge (Nord), domicilié La Maison Neuve à Ahuillé (Mayenne) ;

Délégué de l'administration suppléant : Mme Annick LECLERC, née le 21 mai 1957 à Ahuillé (Mayenne), domiciliée La Hutinière à Ahuillé (Mayenne) ;

Délégué désigné par le président du tribunal judiciaire de Laval titulaire : M. Laurent DESPRES, né le 25 juillet 1967 à Laval (Mayenne), domicilié 4 rue de Perrette à Ahuillé (Mayenne).